CC Rhony, Vistre, Vidourle (Siren : 243000569)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Gallargues-le-Montueux
Arrondissement	Nîmes
Département	Gard
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2000
Date d'effet	31/12/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean-Baptiste ESTEVE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2, avenue de la Fontanisse
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30660 GALLARGUES LE MONTUEUX
Téléphone	04 66 35 55 55
Fax	04 66 35 42 19
Courriel	contact@ccrvv.com
Site internet	www.cc-rhony-vistre-vidourle.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 724

Densité moyenne	315,90

Périmètre

Nombre total de communes membres : 10

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Aigues-Vives (213000045)	3 145
30	Aubais (213000193)	2 558
30	Boissières (213000433)	535
30	Codognan (213000839)	2 467
30	Gallargues-le-Montueux (213001233)	3 462
30	Mus (213001852)	1 350
30	Nages-et-Solorgues (213001860)	1 603
30	Uchaud (213003338)	4 248
30	Vergèze (213003445)	4 951
30	Vestric-et-Candiac (213003478)	1 405

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *Prestations de contrôle des installations d'assainissement non collectif et aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Lutte contre les nuisances sonores
- Autres actions environnementales
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance *Sécurité et prévention de la délinquance dans le cadre de la participation à l'élaboration et la mise en oeuvre d'un contrat local de sécurité et à la création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance à l'échelon intercommunal. Les dépenses d'investissement et de fonctionnement nécessaires à l'exercice des différentes missions des policiers recrutés par la communauté de communes pour être mis à disposition des communes seront à la charge des communautés de communes.*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Activités péri-scolaires

Mise en place d'une politique en direction de l'enfance et de la jeunesse : création, aménagement, entretien, gestion et fonctionnement d'équipements collectifs dans les domaines de la restauration scolaire, du périscolaire, des centres de loisirs sans hébergement, des crèches-halte-garderies, des relais d'assistantes maternelles (RAM) et des jardins d'enfants.
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) *A compter du 1er janvier 2005, instruction des autorisations d¿urbanisme et aide à l¿élaboration des documents d¿urbanisme au profit des communes. Dans le cadre de l¿instruction, les services de la communauté de communes seront compétents pour calculer les taxes visant les autorisations de construire. Exercice et gestion d¿un système d¿information géographique (S.I.G) utilisant les cadastres numérisés de l¿ensemble des communes.*
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
30	SM du Pays Vidourle-Camargue (200000271)	SM ouvert	102 419
30	SM du Schéma de Cohérence Territoriale Sud du Gard (253003297)	SM fermé	381 694
34	SM entre Pic et Etang (253401822)	SM fermé	207 830

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)